



Signataires : Amanda Ojalvo da Silva, Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Jean-Pierre Tombola, Sophie Demaurex, Pierre Eckert, Uzma Khamis Vannini, Angèle-Marie Habiyakare, Esther Um

Date de dépôt : 3 septembre 2026

Proposition de motion

Réemployer plutôt que jeter : au service des enfants et du lien social

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les objectifs cantonaux en matière de réduction des déchets, de réemploi des ressources et de développement de l'économie circulaire ;
- l'existence à Genève d'acteurs engagés dans la collecte, la valorisation et le réemploi de matériaux issus des activités économiques ;
- le potentiel de valorisation de nombreux matériaux industriels ou artisanaux encore exploitables destinés à être éliminés ;
- les besoins des institutions de la petite enfance, des écoles et des structures éducatives et sociales en matériel créatif, durable et financièrement accessible ;
- l'importance du jeu libre, de la manipulation concrète et des expériences sensorielles dans le développement de l'enfant ;
- la nécessité de soutenir des espaces éducatifs favorisant la créativité, l'expérimentation et les interactions sociales, en complément des usages numériques ;
- les possibilités offertes par les structures de réinsertion socioprofessionnelle, les ateliers protégés, les programmes liés au chômage et les établissements de détention pour développer des activités à utilité sociale ;

- les expériences déjà développées en Suisse et en Europe en matière de réemploi éducatif, créatif et social,

invite le Conseil d'Etat

- à examiner les conditions de création d'un dispositif cantonal pérenne permettant la préparation, la transformation, la sécurisation et la mise à disposition de matériaux réemployés destinés aux institutions éducatives, sociales et culturelles ;
- à développer, en partenariat avec les acteurs économiques concernés, un modèle de collaboration public-privé permettant aux entreprises de mettre à disposition des matériaux issus de leurs activités en vue de leur transformation et de leur valorisation à des fins éducatives, créatives et sociales ;
- à développer, dans ce cadre, des partenariats avec les structures de réinsertion socioprofessionnelle, les ateliers protégés, les programmes liés au chômage et les établissements de détention afin d'assurer les activités de valorisation et de transformation des matériaux ainsi que le développement d'activités à utilité sociale ;
- à présenter au Grand Conseil un modèle de mise en œuvre s'appuyant sur les acteurs genevois déjà engagés dans l'économie circulaire et prévoyant la création d'un économat central permettant la mise à disposition, à des prix accessibles, des matériaux transformés auprès des institutions de la petite enfance, des écoles et des structures éducatives, sociales et culturelles.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le canton de Genève dispose déjà d'acteurs reconnus dans le domaine du réemploi des matériaux et de l'économie circulaire. Des structures telles que la MACO et sa ressourcerie Matériuum, le réseau APRÈS-Ge, la plateforme Re-sources des SIG ou encore l'association RécréCréa participent activement à la collecte et à la valorisation de ressources issues des activités économiques.

Malgré ces initiatives, d'importantes quantités de matériaux industriels encore exploitables sont chaque année détruites ou éliminées, alors même qu'ils pourraient connaître une seconde vie utile et durable.

Parallèlement, les institutions de la petite enfance, les écoles, les structures spécialisées et les acteurs socioculturels recherchent du matériel créatif, accessible et durable permettant de soutenir l'exploration, le jeu libre, la créativité et les apprentissages sensoriels.

Toutefois, il n'existe aujourd'hui pas de dispositif structuré permettant la préparation, la transformation et la mise en conformité de ces matériaux en vue de leur utilisation par ces institutions. Cette étape intermédiaire constitue pourtant un maillon essentiel pour permettre le développement d'une véritable filière genevoise de réemploi éducatif, créatif et social.

Des expériences développées notamment à Reggio Emilia en Italie, à travers le réseau Remida, ou plus récemment à Lausanne avec l'initiative TRICréa, démontrent qu'il est possible de créer des synergies vertueuses entre réemploi des matériaux, insertion socioprofessionnelle et innovation pédagogique.

Dans un contexte marqué par une place croissante du numérique dans le quotidien des enfants, il apparaît essentiel de soutenir également des espaces d'expérimentation concrète, de manipulation, de créativité et de jeu libre. Les matériaux ouverts, transformables et non standardisés favorisent l'imagination, la coopération, la curiosité et le développement sensoriel des enfants, en complément des outils numériques.

La transformation et la valorisation des matériaux pourraient être réalisées en collaboration avec des structures de réinsertion socioprofessionnelle, des ateliers protégés, des programmes liés au chômage ou des établissements de détention, permettant ainsi le développement d'activités porteuses de compétences, de valorisation des savoir-faire et d'utilité sociale.

En permettant le tri, la préparation, le nettoyage, l'adaptation et le conditionnement des matériaux récupérés, un tel dispositif rendrait ces

ressources plus facilement accessibles aux institutions de la petite enfance, aux écoles, aux structures spécialisées et aux acteurs socioculturels. Il contribuerait ainsi à renforcer les débouchés des filières de réemploi existantes tout en répondant à des besoins concrets du terrain.

La réussite d'un tel dispositif repose également sur l'implication des acteurs économiques du canton. Les entreprises industrielles et artisanales disposent de chutes, surplus ou matériaux issus de leurs activités qui, bien que ne répondant plus à leur usage initial, peuvent constituer des ressources de qualité pour d'autres usages. Le développement de partenariats entre pouvoirs publics, entreprises et acteurs du réemploi permettrait d'organiser leur mise à disposition et leur valorisation, tout en offrant aux entreprises une possibilité concrète de participer à une démarche locale d'économie circulaire.

Un tel dispositif permettrait ainsi de créer localement de la valeur à partir de ressources déjà disponibles sur le territoire, de renforcer les débouchés des filières de réemploi existantes et de favoriser les collaborations entre acteurs économiques, sociaux et institutionnels, tout en répondant aux besoins concrets des institutions éducatives et sociales.

Sources :

<https://www.reggiochildren.it/en/>

<https://www.remida.org>

<https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=3778>

<https://www.spe-champel.ch/la-ressourcerie-petite-enfance/>